

Édito

En cette fin d'année si particulière, dans un environnement instable tant sur le plan politique que contextuel, il est parfois difficile de se projeter sereinement. Pourtant, anticiper l'avenir fait partie intégrante du rôle des élus municipaux : agir dans l'intérêt général, veiller au bien-être des habitants et garantir leur sécurité.

Les travaux de sécurisation de la traversée du village répondent à cet objectif. Ils s'appuient sur un constat partagé de vitesse excessive, y compris dans des rues étroites, et s'inscrivent dans le cadre d'un projet global présenté aux habitants en mars 2022. La tranche 2 qui se termine poursuit cette démarche progressive et mesurée, avec la réalisation des deux écluses.

Ce numéro aborde également plusieurs sujets du quotidien, dont l'organisation de la collecte des déchets, détaillée dans les pages suivantes, ainsi que du nouveau au secrétariat de mairie, des informations sur les élections municipales de 2026, comment se tenir informé de l'action municipale, et bien d'autres sujets.

Dans un contexte financier contraint, la commune poursuit une gestion rigoureuse, fondée sur la maîtrise des dépenses et le maintien des équilibres budgétaires. Cette stratégie permet de préserver la capacité d'investissement tout

en engageant une réduction progressive des remboursements d'emprunts.

La vie communale reste au cœur de notre action. Ainsi, nous saluons tous ceux qui s'impliquent pour qu'elle soit dynamique et généreuse. Merci aux talentueux décorateurs festifs de la place du village ! Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter aux nombreux néo-Lissacois la bienvenue ; nous leur proposons un moment convivial le samedi 10 janvier à 11h30. L'invitation est ouverte à tous les habitants, à qui je présenterai, avec le conseil municipal, nos meilleurs voeux. Comme toujours notre objectif est de favoriser le vivre-ensemble, nous vous attendons nombreux.

C'est dans cet esprit que nous organisons des moments intergénérationnels, comme le désormais repas de Noël partagé entre les enfants de l'école de Lissac et les ainés de la commune. Un moment précieux, où les générations se rencontrent, échangent et partagent bien plus qu'un repas.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal de Lissac, une excellente année 2026.

Monique Dupré-Godfrey

Maire de Lissac

Des finances communales stables et maîtrisées au service de l'intérêt général

L'exercice budgétaire 2024 s'est clôt sur une situation financière saine pour la commune de Lissac. Le résultat de clôture s'établit à environ 132k€, traduisant une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement sur les dernières années et offrant une capacité d'action pour les exercices à venir.

Cette gestion rigoureuse a notamment permis, en 2024, l'acquisition d'un ancien hangar agricole et de son terrain attenant pour un montant d'environ 54k€, financé intégralement sur fonds propres, sans recours à l'emprunt.

En comptabilité publique, les budgets communaux doivent obligatoirement être équilibrés : les dépenses doivent être strictement égales aux recettes. Le budget primitif 2025, d'un montant global d'environ 410k€, respecte ce principe. Ce montant intègre non seulement les recettes de l'année, mais aussi les résultats positifs cumulés des exercices précédents, qui augmentent mécaniquement le volume budgétaire sans générer de charges nouvelles.

Le budget 2025 permet la poursuite de plusieurs actions et travaux : sécurisation de la traversée du village (nouvelles chicanes et signalisation), réparations du toit du hangar et d'un logement communal, numérisation de l'état civil, équipements pour l'école, ainsi que l'entretien et l'amélioration du cadre de vie. Une partie de ces travaux est déjà réalisée ou en cours.

Enfin, il est précisé que les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés, la commune faisant le choix de maintenir une fiscalité inchangée tout en assurant l'équilibre de ses finances.

Nouvelle tranche de travaux pour la sécurisation de la D27 dans le village

Conformément aux engagements pris par le conseil municipal, deux dispositifs ralentisseurs supplémentaires sont désormais mis en place sur la D27 qui traverse notre village.

C'est la deuxième tranche de travaux, la première étant la mise en place des chicanes biaises en entrées du village. L'objectif de ces dispositifs est de casser la vitesse des véhicules et ainsi augmenter la sécurité des habitants, notamment les enfants qui attendent les bus scolaires, les promeneurs et les riverains.

Ces projets de sécurisation de la traversée du village ont fait l'objet de nombreuses discussions lors de séances publiques du conseil municipal, dont les compte-rendus

sont accessibles sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, une réunion publique d'information a été organisée le mardi 15 mars 2022 en présence du cabinet 2AU, concepteur du projet, en lien avec le Conseil Départemental. Lors de cette réunion, chacun a été invité à poser des questions et à donner son avis. Le plan de l'ensemble de ces travaux a été et est toujours disponible en mairie.

Ces travaux seront prochainement suivis, par la tranche 3, le rehaussement du plateau ralentisseur situé au niveau de la rue du moulin et par la tranche 4 qui prévoit notamment le recalibrage du carrefour D27/rue Marquèze.



Vitesse excessive dans les rues du village !

Il n'y a plus de limites à la vitesse excessive, y compris dans les petites rues du village. Aussi, une réflexion est en cours sur des ralentisseurs rue des Écoles et rue Malbec

Éclairage public



Une première tranche de travaux a été effectuée par le Service Départemental de l'Électricité concernant le remplacement d'anciens éclairages publics par un éclairage à LED plus économique. D'autres tranches suivront dans les années à venir.



Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026, la date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour est fixée au 26 février 2026 et la date limite d'inscription sur les listes électorales au 6 février 2026. Si vous n'êtes pas encore inscrits faites le rapidement en mairie.

Voter est un devoir citoyen, garant de la démocratie et vous permet d'exprimer votre choix. L'ouverture de la campagne électorale officielle est fixée au 2 mars 2026.

Gestion des déchets, conteneurs et changements prochains



Les conteneurs jaunes pour les emballages initialement placés place Sainte-Anne, puis situés à l'angle rue Sainte-Anne/rue du moulin, sur un emplacement public (initialement place de stationnement) étant régulièrement déplacés par des personnes inciviques pour y stationner

leur véhicule ont de nouveau été déplacés en haut de la rue du moulin. Nous rappelons à tous les habitants que les sacs jaunes doivent être jetés uniquement dans ces conteneurs et non par confort n'importe où.

Restez informés !

La mairie communique régulièrement sur son site internet où vous pourrez accéder aux informations municipales, départementales, régionales et nationales, à l'agenda des événements, ainsi qu'à toutes les informations utiles au travers des différents menus. Vous pouvez également y retrouver les documents officiels, compte-rendus des conseils municipaux, budget et arrêtés. D'autre part, en téléchargeant l'application PanneauPocket pour smartphone, vous serez également avertis rapidement.

www.lissac09.fr

The screenshot shows the homepage of the Lissacweb website. At the top, there's a banner with a photo of the village and the text "Lissacweb" and "Naturellement Authentique". Below the banner, there are several news items and service links:

- Actualités locales, départementales, régionales, nationales**: Includes links to "Appel à projets Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière", "Ce qui change en Janvier 2020", "Géotagage, moins commerces éphémères sur le territoire", "Le 3919 accompagne les victimes de violences", and "Service-Public.fr".
- Projets de parcs solaires de grande taille : acte de participation au vote électronique**
- Toutes et tous mobilisés contre l'insécurité**
- Bien vivre avec son animal : la loi prévoit de renforcer le lien entre habitante et compagnon à quatre pattes**

Prochainement, en 2026

Suite à la réorganisation des collectes par la déchetterie de Saverdun, les conteneurs actuels, déchets ménagers et emballages, vont être supprimés dans les rues du village. Des points d'apports centralisés seront installés devant le hangar entre l'église et le château, après défrichement et rue Marquèze (emplacement précis à définir). Ces changements permettront entre autres de supprimer les nuisances, pour les riverains des conteneurs actuels. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de ces changements.

La propreté du village, c'est l'affaire de tous

The advertisement features the Panneau Pocket logo with a blue speech bubble icon. It includes text: "Restez informé de l'actualité de la commune, téléchargez Panneau Pocket". It shows a QR code and download links for the App Store and Google Play. On the right, there are images of a smartphone and a laptop displaying the app's interface.

Départ et remplacement d'Alexia, notre secrétaire de mairie

Alexia Couderc vient de partir pour un congé maternité et est remplacée par Jessica Le Goff. Nous souhaitons à Alexia tout le bonheur possible pour cet heureux évènement.



Repas de noël intergénérationnel



Jeudi 18 décembre, nos ainés ont partagé un repas avec les enfants de l'école de Lissac. Ces derniers ont chanté deux chansons, dont une en anglais.

Nos ainés ont ensuite reçu un colis de Noël offert par la municipalité.

Décorations de Noël

Bravo à notre conseillère municipale Céline Pol et l'agent communal Jean-Luc Courthieu pour les magnifiques décors de Noël, fabriqués main, et un remerciement spécial à Pascal et Lucas Pol pour leur participation à la construction de la superbe « grande roue ». Chaque année, les décorations s'enrichissent d'éléments nouveaux. Une fois de plus, nous avons tous des étoiles au fond des yeux grâce à ces formidables décorateurs !



Abattage d'un platane place de la Mairie

Un platane situé sur la place de la mairie présente une carie du bois, rendant son tronc creux et fragilisant sa stabilité. Malgré son intérêt paysager, cette pathologie entraîne **un risque de rupture imprévisible**, d'autant plus que l'arbre se situe sur un axe très fréquenté, notamment par les enfants se rendant à l'école. La commune procède donc à une intervention, effectuée par une entreprise spécialisée et qualifiée, pendant les vacances scolaires. Nous appliquons **un principe de précaution**, afin de garantir la sécurité de tous.

Bonne année 2026